

Réf: Dossier 248169

Avis de constitution

SOCIETE « BIOPHARMA ECO »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA II SAINTE FAMILLE,
Lot 933, Ilot 90

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTEHTNTIQUES en date du 17/08/2023 reçus par Me BLAISE YANNICK DAUGAUX-KOUASSI, et enregistrés au CEPICI le 30/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIOPHARMA ECO »

Objet : - La Représentation et la promotion de matériels médicaux, les équipements, les consommables et les réactifs.

- La prise de participation dans les sociétés de même objet.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA II SAINTE FAMILLE,
Lot 933, Ilot 90

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KOFFI PASCAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07036 du 08/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87030/GTCA/RC/2023 du 08/12/2023

